

Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.

**Objectif :**

Recyclage triennal des acquis des agents de sécurité incendie en fonction ou pouvant justifier d'une période de 1607 heures dans la fonction durant les 36 derniers mois.

**Texte de référence :**
Arrêté du 2 mai 2005 modifié

« La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - *articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.*

**Débouchés :**

Occuper la fonction de Chef d'équipe de sécurité incendie

**Validation :**

Test de connaissances et bilan pédagogique validé par le directeur des formations - Attestation réglementaire de recyclage SSIAP 2 délivrée par CECYS

**Contenu pédagogique :**

- Réglementation Sécurité Incendie - principes de la réglementation incendie dans les IGH et ERP et évolution de la réglementation en termes de moyens de secours - principes fondamentaux de sécurité : évacuation des occupants, éclairage normal de sécurité, accessibilité et mise en service des moyens de secours
- Exercices pratiques - gestion d'alarme, alerte sapeurs pompiers, gestion d'1 évacuation - réception et guidage des secours - compte-rendu à la hiérarchie - gestion du PC en situation de crise
- Organiser une séance de formation - séquence pédagogique de formation des agents de l'équipe - méthodes pédagogiques : pratique de l'animation, déroulement chronologique d'une séance
- Management de l'équipe de sécurité - organisation du fonctionnement de l'équipe de sécurité, organiser l'accueil d'un nouvel agent, assurer la formation des agents, motiver son équipe et pratiquer des exercices quotidiens, gestion des documents administratifs

**Pré requis :**

Pré requis à la formation : - être titulaire du SSIAP 2 en cours de validité, PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité, avoir travaillé dans la fonction 1607 heures durant les 36 derniers mois (attestation d'employeur).

**Moyens pédagogiques :**

Vidéoprojecteur et rétroprojecteur - Séquences vidéo relatives à la sécurité incendie - Supports de cours individualisés remis aux apprenants - S.S.I. de catégorie A - Circuit de vérification et de ronde

**CALENDRIER DE FORMATION :**

**PARIS – LA DÉFENSE**

18 au 19 jan	14 au 15 juin	11 au 12 oct
15 au 16 fév	28 au 29 juin	25 au 26 oct
13 au 14 mars	11 au 12 juil	13 au 14 nov
18 au 19 avril	13 au 14 sept	27 au 28 nov
17 au 18 mai	27 au 28 sept	13 au 14 déc


**MARSEILLE**

Sur demande


**LYON**

**ROUEN**

Sur demande


**Durée :**

14 heures – 2 jours


**Nombre de stagiaires :**

15 participants maximum.


**Lieu :**

Formation en inter sur notre plateau formatif de Courbevoie La Défense (92) - Possibilité de formation en intra Paris et Province.


**Tarif :**

Nous consulter – Tarif multi stagiaire et intra sur demande.

Pour plus d'informations, contactez nous au  0811 656 206 / N° de déclaration d'Activité : 11751048975  
n° non surtaxe